

Un grand cercle de bois attend les baigneurs

Des installations lacustres vont être inaugurées sur la Rive gauche. La Commune de Cologny et le Canton ont travaillé ensemble.

Émilien Ghidoni

La nouvelle ravira les baigneurs. Le Département du territoire (DT) et la Commune de Cologny ont présenté mercredi leurs derniers aménagements lacustres. Situés sur le quai de Cologny, ils prennent la forme d'un ponton en béton classique et d'une plateforme circulaire en bois plus originale. Les deux installations ouvriront ce vendredi en fin de journée.

Ces constructions s'inscrivent dans un projet plus large de revalorisation de la Rive gauche. Mené conjointement par Cologny et l'État, il vise à reverdir le rivage et y attirer des baigneurs.

Le ponton marquant le bout de la zone de baignade semble confortable. C'est pourtant le grand cercle de bois flottant sur le lac en aval qui retient toute l'attention. Les intervenants présents en ont d'ailleurs fait la vedette de la visite. «C'est la plus grande plateforme de ce genre. Sur le Léman, il en existe une à Montreux, mais beaucoup plus petite», affirme avec fierté Nicolas Deville, son architecte. Au centre de la nouveauté, une ouverture fait office de piscine naturelle pour les futurs usagers du lieu.

Construit dans un design épuré, l'ouvrage est imposant. «La plateforme fait 850 mètres carrés. Elle a un diamètre de 40 mètres», précise son concepteur. Pour la construire, la Commune de Cologny a déboursé 2 millions de francs. Le DT, lui, a payé pour le ponton et investira dans de futures plantations de roseaux.

Déjà prise d'assaut

La plateforme, avec sa vue dégagée sur la rade, invite à la contemplation. Alexandre Wisard, directeur du Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la



Les nouveaux aménagements de baignade de la Rive gauche ont été présentés mercredi, par un temps peu propice au bronzage. Un cercle de bois de 40 mètres de diamètre en constitue la partie la plus originale. LAURENT GUIRAUD

pêche, l'a bien compris: «On veut que ce soit un endroit calme. La musique amplifiée, les barbecues et les chiens seront interdits sur la plateforme.»

Destinée à accueillir les nombreux baigneurs qui fréquentent le coin, l'installation est déjà victime d'un succès anticipé. Depuis deux semaines, des individus font fi des barrières de chantier pour s'installer sur les lattes en bois. Un problème qui augure un afflux important à l'avenir. Pour faire respecter le règlement, Bernard Gi-

rardet, conseiller administratif de Cologny, mise sur la sensibilisation: «Pour s'assurer que les règles soient respectées, nous avons mandaté des équipes de travailleurs sociaux hors murs et de l'association Lâche pas ta bouée. Ils patrouilleront pour informer et sensibiliser les usagers du lieu. Concernant les déchets, nous prévoyons des levées fréquentes. Il y a aussi deux toilettes dans les environs.» La Commune installera également des arbres couchés pour empêcher le par-

king sauvage, trop souvent pratiqué le long du quai.

Favoriser la biodiversité

Le projet va aussi permettre à la nature de renaître. Une première roselière devait être achevée en même temps que les installations de baignade. À cause de la pandémie, elle sera inaugurée en 2021. Son but est d'offrir aux animaux du coin un lieu de répit et de nidification, à l'abri des roseaux. Alexandre Wisard entend même aller plus loin: «Le projet

global va allier humain et faune locale. Pour le reste des constructions, nous prévoyons une seconde roselière et l'installation d'autres pierres calcaires.»

L'ensemble de cette requalification coûtera 10 millions de francs à l'État et à la Commune de Cologny. Les travaux s'étendront encore sur plusieurs années. Malgré son prix, ce projet n'est pas de trop. Aujourd'hui, près de 97% des rives du Léman sont artificielles dans le canton de Genève.